

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Bilan Actif

CEA

Etat exprimé en euros

		30/09/2024			30/09/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	15 150	15 150		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	354 789	567	354 222	354 260
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	48 723	43 347	5 376	7 063
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 573 179		1 573 179	1 573 179
	Créances rattachées à des participations	102 394		102 394	122 394
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	30		30	30
TOTAL (II)		2 094 265	59 063	2 035 202	2 056 927
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	15 994		15 994	4 000
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	417		417	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	537 664		537 664	672 090
	Autres créances	149 800		149 800	241 852
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	224 671		224 671	309 514
	Charges constatées d'avance	20 686		20 686	15 038
	TOTAL (III)	949 231		949 231	1 242 494
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 043 496	59 063	2 984 433	3 299 421

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

102 424

122 424

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		30/09/2024	30/09/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	160 000	160 000
	RESERVES		
	Réserve légale	16 000	16 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	990 000	740 000
	Report à nouveau	1 265	2 565
	Résultat de l'exercice	334 685	348 700
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 501 951	1 267 265
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	131 459	191 489
	Emprunts et dettes financières divers (3)	545 774	950 859
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	481 106	515 913
	Dettes fiscales et sociales	230 322	360 894
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	23 725	
	Produits constatés d'avance (1)	70 096	13 000
	Total des dettes	1 482 482	2 032 155
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 984 433	3 299 421
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		334 685,16	348 700,40
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 411 473	1 900 774
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		50	145
(3) Dont emprunts participatifs			

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

CJF

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables édictées par le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 au Plan comptable général, et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

2. REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

• Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les durées d'utilisation moyenne habituellement retenues sont les suivantes (en années) :

- 3 : Logiciel
- 5, 10 : Installations générales, Agencements, Aménagements divers
- 3 : Matériel et bureau et informatique
- 10 : Mobilier.

La clientèle inscrite à l'actif du bilan est présumée avoir une durée d'utilisation non limitée, il n'y a pas d'indice de perte de valeur compte tenu du chiffre d'affaires généré par celle-ci. Elle n'a donc pas fait l'objet d'un amortissement, ni d'une dépréciation.

• Immobilisations financières

Les titres de participation ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais accessoires, c'est-à-dire à leur valeur brute. Cette dernière a été comparée à la valeur d'inventaire.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- **Usufruit sur titres de participation**

Une constitution d'usufruit de parts sociales à titre onéreux faite le 15 octobre 2009, concerne la Sci Azur 2009 constituée le 31 juillet 2009 au capital de 1.400 € divisé en 140 parts de valeur nominale de 10 € chacune dont le siège social est situé à Nice (06200), 19 Rue Alphonse 1^{er}.

L'objet principal de cette Sci consiste en l'acquisition d'un immeuble sis 19 Rue Alphonse 1^{er} à Nice (06200) ou tout autre bien immobilier, la propriété, la gestion, l'administration, la mise en valeur de biens immobiliers, l'obtention de toutes ouvertures de crédit.

L'usufruit concernant la totalité des parts de cette Sci a été fixé à dix-sept ans, soit jusqu'au 15 octobre 2026 et évalué à un prix de six cent quarante-quatre euros (644 €).

- **Créances et produits**

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée le cas échéant pour tenir compte du risque de non recouvrement.

- **Dettes et charges**

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou charges à payer au passif du bilan.

- **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Faits significatifs**

Aucun évènement de cette nature n'est à signaler.

FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT
Ayant pour sigle F.C.A

Société par Actions Simplifiée
Capital de 160 000 euros
Siège social : 19 rue Alphonse 1^{er}
Les Mimosas, 06200 Nice
RCS NICE 344 197 322
Ci-après « Société »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 MARS 2025
PROPOSITION DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 334 685,16 euros, de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice 334 685,16 euros
Auquel s'ajoute :
Le "Report à nouveau" antérieur de 1 265,48 euros
Pour former :
Un bénéfice distribuable de 335 950,64 euros
A titre de dividende global aux Associés 200 000,00 euros
Soit 40,00 euros par action
Le solde soit 135 950,64 euros
Affecté au compte "Autres réserves" à concurrence de 130 000,00 euros
Et au "Report à nouveau" à hauteur de 5 950,64 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.
Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la Loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividendes distribués	Montant éligible à l'abattement de 40%
Exercice clos le 30/09/2023	100 000,00 euros	100 000,00 euros
Exercice clos le 30/09/2022	Néant	Néant
Exercice clos le 30/09/2021	190 000,00 euros	108 604,00 euros

VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 MARS 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des Associés

Certifié conforme GROUPE AUDIT MEDITERRANEE, Présidente Représentée par son Gérant	Monsieur Cyrille VERRIERE 
--	---